



# Lancement de la programmation LEADER 2023/2027 pour le GAL du Plateau de Saclay

Le Plateau de Saclay a de nouveau été sélectionné pour bénéficier du programme européen LEADER pour la période 2023 à 2027. Fonds de subvention unique dans son genre, il a comme principe fondamental de financer des projets adaptés au territoire car développés par les acteurs locaux. L'association Terre et Cité, structure porteuse du GAL du Plateau de Saclay, assure une nouvelle fois l'animation et la gestion d'une enveloppe budgétaire s'élevant, cette fois-ci, à 1,4 millions d'euros. La maquette financière sur la précédente programmation (2015-2022) était de 1,239 millions d'euros, ce qui a permis d'accompagner 131 projets et d'en financer une cinquantaine sur le plateau de Saclay (composé de 20 communes à la fois sur le territoire des Conseils départementaux des Yvelines et de l'Essonne, ainsi que des Communautés d'agglomération de VGP, SQY et la CPS).



Dans le cadre de ce nouveau cycle, la stratégie de développement co-construite avec les acteurs du territoire a pu prendre appui sur l'expérience acquise et les différents travaux évaluatifs menés. Elle sera axée sur :

- la préservation des espaces agricoles et ruraux ainsi que les fonctionnalités agricoles,
- le soutien à une alimentation durable et locale,
- l'appui à la transition agro-écologique et environnementale,
- ainsi que l'amplification des synergies entre agriculteurs et scientifiques.

Ces objectifs aujourd'hui partagés largement par les acteurs publics nous permettront d'obtenir des cofinancements pour les futurs projets accompagnés. La stratégie de cette nouvelle programmation sera également axée sur le déploiement de projets à plus grande échelle avec d'autres territoires franciliens et extérieurs.

Le GAL du Plateau de Saclay organise dans ce cadre, le 28 septembre 2023 à la ferme d'Orsigny (Saclay), un pré-comité de programmation pour finaliser les modalités de fonctionnement du programme. Ce temps de travail et d'échange permettra aux acteurs qui ont participé, participent ou vont participer à ce travail de développement territorial de pouvoir se rencontrer. De belles collaborations sont en perspective !

Qu'est ce que le programme LEADER ? Le dispositif LEADER (Liaison entre actions de développement de l'économie rurale) est un fonds européen issu du second pilier de la PAC (FEADER). Il a pour vocation de mettre en œuvre des projets innovants à partir d'une stratégie de développement définie de manière ascendante. Plus qu'un outil de financement, le programme LEADER est une méthode de

développement rural basée sur ces principes fondamentaux : une stratégie locale de développement porté

par un Groupe d'Action Locale (GAL), une approche ascendante, la coopération, la création de partenariats locaux, la mise en réseau, l'innovation et l'intégration multisectorielle. Le Groupe d'Action Locale (GAL) qui pilote le programme LEADER, est composé d'acteurs socio-économiques publics et privés du territoire. Les financements FEADER sont attribués selon un principe de cofinancement comprenant obligatoirement d'autres financements publics.

Infos pratiques

### **Quelques exemples de projets financés grâce au programme LEADER durant la programmation 2015-2022**

- Le programme LEADER a soutenu les **travaux de construction du bâtiment agricole** du projet d'installation d'une nouvelle activité agricole par la commune de Magny-les-Hameaux.
- **Le projet "Rando'durables"**, organisé chaque année par la Communauté d'agglomération Paris-Saclay a été soutenu par le LEADER en 2017 . Cet événement propose des animations gratuites pour découvrir et apprécier la biodiversité et les produits du territoire.
- **Mise en place de 4 circuits de randonnée** sur la vallée de la Bièvres et l'agglomération Versailles Grand Parc financée en partie par le LEADER.

### ***À propos de Terre & Cité :***

L'association Terre et Cité créée en 2001 rassemble agriculteurs, collectivités, associations, entreprises, instituts de recherche et d'enseignement et particuliers pour la valorisation de l'agriculture sur le Plateau de Saclay. Nous œuvrons également à la préservation et la mise en valeur du patrimoine associé : naturel, forestier, bâti, hydraulique, culturel.

Contact

**TERRE ET CITE**  
**Ensemble Scolaire La Salle Igny**  
**10 avenue de la Division Leclerc**  
**91 430 IGNY**

**07 81 01 17 19**

[simon.communal@terreetcite.org](mailto:simon.communal@terreetcite.org)